

L'ETOILE DU NORD

AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE, INDUSTRIE.

ALBERT GERVAIS,
Propriétaire et administrateur

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

BUREAU ET ATELIER :
25 rue Mansseau.

241^{ÈME} ANNÉE.

JOLIETTE, JEUDI, 2 JUILLET 1908

No 48

L'Association des marchands d'épaveurs du Canada en convention à Joliette.

Bienvenue à nos confrères.

La Succursale de Joliette de l'Association des Marchands d'épaveurs du Canada, la Chambre de Commerce de Joliette, ainsi que les commerçants de la ville, souhaitent d'avance la bienvenue aux délégués de l'Association des Marchands d'épaveurs du Canada, qui viendront, mardi et mercredi, le 7 et 8 juillet prochain, tenir leur convention, dans nos murs.

C'est un honneur pour notre ville, de recevoir parmi nous, ces distingués visiteurs et hommes d'affaires, dont les suggestions pratiques, nous seront d'une grande utilité.

Dimanche dernier, une délégation de cet association est venue à Joliette, aux fins de compléter les arrangements. Cette délégation était composée de M. W. U. Boivin, Président; T. Oakes, 1^{er} Vice-Président; E. Desjardins, 2^e Vice-Prés.; E. Lamy, Trésorier; J. A. Beaudry, Sec.-Trésorier et de J. P. Gervais.

Voici le programme de cette réception et des amusements pour ces jours:

Les délégués arriveront à Joliette, mercredi le 7, les uns par le Grand Nord, les autres par le C. P. R., vers les 10 heures a. m., à 11 heures, il y aura réunion des délégués, à la salle du marché, et présentation d'une adresse de bienvenue, par son Honneur le Maire Tellier, en compagnie de ses collègues, une autre adresse par le Président de la Succursale de l'Association des Marchands d'épaveurs de Joliette, et une autre, par le Président de la Chambre de Commerce de Joliette. Il est à espérer que tous les marchands et les citoyens de la ville seront présents à cette réception.

A 2 heures, aura lieu l'ouverture de la Convention, par les délégués venus des différents points de la Province.

Mardi soir, un grand concert sera donné par "l'Union Musicale" de Joliette, au Parc Renaud. Il y aura illumination, feu d'artifice, ascension de ballon et discours. Tous les citoyens de la ville sont invités. Le Parc Renaud sera brillamment illuminé pour la circonstance.

Mercredi, réunion de la convention à 10 heures a. m. et 2 30 heures p. m.

Jeudi, un train d'excursion, venant de Montréal, nous amènera ici, par le Grand Nord, des marchands d'épaveurs, commis et autres hommes d'affaires, au nombre de 500 à 600. De la station du Grand Nord, les excursionnistes se rendront sur le Parc Joliette, où auront lieu plusieurs amusements et attractions de tous genres.

L'association du parc de Joliette et la société d'agriculture ont bien voulu, pour la circonstance, mettre le terrain et la batisse à la disposition des excursionnistes. Il y a même invitation de tous les citoyens, au parc pour ce jour. En très grande foule.

Vers 11 heures du même jour, il y aura un grand banquet à l'Hôtel Windsor, auquel prendront part les délégués, son Honneur le Maire Tellier, les membres du conseil de ville, les députés, fédéral et provincial, le Président de la Société

de l'Agriculture, les Présidents de la Chambre de Commerce et de la Succursale de l'Association des marchands d'épaveurs de Joliette, et de quelques autres invités.

Après le banquet, les délégués et excursionnistes visiteront nos principaux édifices, manufactures et principaux établissements de commerce de la ville.

A la séance de mardi soir dernier, le Conseil de la Ville a bien voulu donner à cette fête tout l'éclat possible, en décidant de donner le spectacle attrayant d'un exercice de notre brigade de pompiers.

A six heures du soir, aura lieu le départ des visiteurs.

Son Honneur le Maire, les Présidents de la Chambre de Commerce et de la Succursale de l'Association des Marchands d'épaveurs de Joliette, invitent les citoyens à orner leurs demeures, pour faire de ces jours, une fête splendide et digne de nos visiteurs.

Nous sommes assurés d'avance, que la population de Joliette, saura en cette circonstance, comme dans toute semblable, dans le passé, seconder les organisateurs de cette grande réception et en assurer le succès, par son assistance, son franc accueil et le bon ordre.

NAISSANCES

— A Joliette, le 25 juin, l'épouse de M. Jean Baptiste Mailhot, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Julia-Rébecca.

Parrain et marraine: M. et Mme Rodolphe Mailhot, oncle et tante de l'enfant.

— A Joliette, le 25 juin dernier, l'épouse de M. Enclide Dufort, marchand-épaveur, un fils, baptisé par le Rév. M. Alcide Dufort, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Alcide-Enclide-Eugène.

Parrain: Rév. Alcide Dufort, marraine, Dlle Marie-Louise Champoux, oncle et tante de l'enfant.

"LE SAMEDI"

NO DU 4 JUILLET 1908.

Sommaire: — Carnet éditorial; les livres de prix et le drapeau de la Nouvelle France. Tribune politique: version rouge, version bleue. Je chante, (poésie). Aventure de trois mains, (illustrée). Coups de piston. Patrons. Page féminine. Un mot fâcheux. Nouvelles aventures de Trampinel (il lustrées). Concours de devinettes. Petites annonces. Bluettes médicales. Recettes et renseignements. La grande altérée (illustrée). Par ci, par là. Le secret du dentiste. Chronique théâtrale. Cassé tête chinois. Une infortunée. Grand feuilleton: CELLE QU'ON AIME.

Texte sérieux et humoristique. Concours d'été avec gros prix. Quantité de gravures comiques, etc. Dans tous les dépôts: Canada, 5c; États-Unis, 7c. Numéro spécial, 5c, par la poste, en s'adressant au bureau du SAMEDI, 198, Boulevard St-Laurent, Montréal.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Joliette, No 4283. Dans la Cour Supérieure Dame Geneviève Robillard de la paroisse de St Norbert dans le district de Joliette, épouse d'Odilon Desalliers ci devant marchand de la dite paroisse de St Norbert, dit district, dument autorisée à ester en justice Demanderesse vs le dit Odilon Desalliers, Défendeur.

Une action en séparation de bien a été instituée en cette cause le douzième jour d'avril 1908. Joliette, 10 Juin 1908.

J. A. PIETTE,
Avocat de la demanderesse.

1155.

TROIS-RIVIERES

La ville de Trois-Rivières sera reconstruite, le plus tôt possible. C'est déjà le mot d'ordre donné, c'est l'espoir de nos concitoyens si cruellement éprouvés.

La semaine dernière, Son Excellence Lord Grey, Gouverneur Général du Canada et l'Hon. Lomer Gouin, Premier Ministre de la Province de Québec, ont visité les ruines encore fumantes de cette ville.

Son Excellence a été vivement affectée des dégâts considérables causés par l'incendie et a vivement exprimé l'espoir que la ville serait rebâtie bientôt, et même plus belle que l'ancienne.

Dans un court entretien avec le Maire de Trois-Rivières, M. Tourigny, M. Tassier, député du comté, et plusieurs échevins, le Premier Ministre Gouin a eu de bonnes paroles d'encouragement pour les citoyens de Trois-Rivières, et sans déterminer encore par quels moyens y arriver, promet que le Gouvernement Provincial fera tout en son pouvoir, pour leur venir en aide.

Ces bonnes paroles ranimèrent la confiance dans l'esprit des citoyens de Trois-Rivières, dont le courage et l'énergie furent hautement appréciés par l'Hon. Premier Ministre.

En effet, à peine revenus des émotions causées par ce terrible incendie, les citoyens se sont mis à l'œuvre dès le 24. Le débâtellement se poursuit de jour en jour, et dès le 26 juin, quelques bâtisses étaient déjà en voie de construction, au milieu des ruines. Un marché provisoire, pour les viandes et les fruits, a été établi sur l'ancienne place du marché à foire. Quelques épiceries sont installées sous des tentes, enfin, c'est la vie qui semble renaître.

Il est question dans la presse quotidienne, d'un prêt d'un million que le gouvernement fédéral consentirait, pour aider à la reconstruction de Trois-Rivières. Des souscriptions publiques sont aussi ouvertes sous divers patronages, pour aider à cette ville sœur, à renaître de ses cendres.

Esprons que cette assistance publique, jointe à l'énergie des citoyens, fera bientôt de cette ville en ruines, une autre ville encore plus belle et aussi prospère.

SYMPATHIES DU ROI EDOUARD VII

Notre Souverain Edouard VII, a adressé à Lord Grey, au sujet de l'incendie de Trois-Rivières, le cablegramme suivant:

"A Son Excellence Lord Grey, Gouverneur Général du Canada."

"J'ai appris avec un profond regret, la nouvelle de la destruction par le feu, de la ville de Trois-Rivières, l'une des plus anciennes et des plus vivantes en souvenirs historiques de tout le Canada. Je vous prie d'exprimer mes sympathies sincères aux citoyens de cette cité dont un si grand nombre sont maintenant privés de leurs foyers."

EDOUARD VII

CIE. GLE. TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque jeudi à 10 h. A. M.

LA LORRAINE, le 2 Juillet

LA TOURAINE, le 9 "

LA BRETAGNE, le 16 "

LA PROVENCE, le 23 "

Pour les dates des départs des différents paquebots du présent mois, s'adresser à MM. Genin, Trudeau & Cie., qui donneront sur demande tous les renseignements à cet égard.

GENIN, TRUDEAU & CIE,
Agents généraux pour le Canada, 1670 rue
Notre-Dame, Montréal.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN

Mercredi matin le 24 Mai avaient lieu ici avec grande solennité, les funérailles de feu Laura Tellier dit Lafortune, épouse de Simon Forest, bourgeois.

Les porteurs étaient les quatre frères de la défunte: Zola, Haras, Hilarion et Rodolphe. Conduisaient le deuil: Simon Forest, O. Wald Forest, son fils, sa sœur Aimée du Saint-Sacrement, sa fille; ses beaux frères: H. Henri, Alcide Lafortune, M. Forest, M. D., St-Lin; Méric Forest, W. Forest: ses neveux: A. Lafortune, E. Lafortune, O. Lafortune, Achille Lamarche, L. Forest, H. Lafortune, Ed. Lachapelle, St. Paul l'Ermite; MM. Théo. Lamarche, P. Lesage, A. Lamarche, L. Martin, O. Dufort, N. Perreault, J. Martel, St-Esprit; L. Forest, Mat. Roch, H. Beaucage, J. Robitaille, C. St-Germain, Geo. Dufort, N. P. l'Ermite; F. Joly, O. Deslongchamps, Eug. Deslongchamps, St-Lin; E. Jeannotte, C. E. Jeannotte, Mas couche; A. Lachapelle, St Paul l'Ermite; J. A. Labrèche, M. D., H. Lafortune, N. P. J. Deslongchamps, A. Rivest, O. Lafortune, J. Bte Vézina, H. Henri, O. Henri, A. Henri, H. Magnan, J. Lafortune, J. Lafortune, O. Malo, R. Amireault, Damase Brien, maire, F. X. Dion, P. Paradis, O. St Germain, J. St Germain, O. Gareau, G. Forest, O. Roch, U. Taillon, S. M. Dagenais, W. Gendreau, Urg. Gendreau, Jos Allard, etc.

Les services furent chantés par le Rév. F. Bonin, curé, assisté des Rév. Ch. Larose, ancien curé, comme diacre, et H. Lachapelle, vicaire à St Paul l'Ermite, sous diacre.

L'Église était remplie d'une foule pieuse et recueillie. A l'orgue, un puissant chœur de chant, sous l'habile direction de M. H. Magan, exécuta la messe des morts de Perreault.

Félicité Laura Tellier avait toujours été un modèle de vertu. Sa vie s'est écoulée dans la pratique surtout de l'humilité et de la charité.

Elle était la mère de Sœur Aimée du St Sacrement de la communauté des Sœurs SS. NN. de Jésus et Marie, et de M. O. W. Forest, commerçant de tabac bien connu.

A la famille éplorée nous offrons nos sincères condoléances.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Joliette, No 4341. Cour Supérieure. Dame Abina Denis, de la ville de B. rthier, dans le district de Joliette, épouse commune en biens de Joseph Louis Candide Désy, ci-devant cultivateur, du m

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

AUTRE Attribution

Glorieuse

DU

VIN MORIN

"Créso-Phates"

Essayez-le pour votre Dyspepsie.

En vente partout.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

J. A. PIETTE,
25^e Avocat de la demanderesse.

me lieu, dument autorisé à ester en justice, Demanderesse, vs. Le dit Joseph Louis Candide Désy, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause.

Joliette, 27 juin 1908.

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par
ALBERT GUYON
ABONNEMENT :
Un an, payé d'avance.....75 cts
Dans un rayon de 40 milles.....50 cts
Pour les Etats-Unis.....\$1.00

La rédaction du journal n'est pas responsable des
lignes et des opinions émises par les correspondants.
Elle ne fait que publier les lettres adressées, et ne peut
indiquer le nom de l'auteur d'une lettre. Ce
point est très important.

L'ETOILE DU NORD.

JOLLETTE, JEUDI, 2 JUILLET 1908

SOYONS JUSTES

Maintenant que la tourmente électorale a cessé, que les dernières clameurs se sont éteintes dans les chants de victoire du parti vainqueur, et qu'un calme bienfaisant paraît rétabli, dans les esprits, nous croyons de notre devoir, de soumettre à nos lecteurs, certaines considérations, non d'un caractère politique, dont nous nous défendons absolument, mais simplement, dictées par le simple esprit de justice.

Ce n'est pas au sein de la lutte, alors que malheureusement l'intelligence est assaillie par les passions politiques, qu'un jugement porté, est basé sur la raison, l'équité, et même, sur le sens commun. Non, l'ambition de la victoire, l'esprit de parti, les préjugés, l'intérêt personnel éminent, aveuglent, et, sous cette influence pernicieuse, que de choses dites, d'affirmations fausses, répandues, que l'on n'ose pas répéter en temps de paix.

Comme journal indépendant, l'"ETOILE DU NORD", se réserve toute liberté, non seulement de juger des hommes, mais aussi de se prononcer sur toute question d'intérêt commun. C'est notre droit, notre devoir même, comme c'est le droit de tous et de chacun, d'apprécier notre attitude.

Soyons justes, c'est notre premier mot, soyons justes, c'est ce que nous demandons à tous nos lecteurs, à quelque parti qu'ils appartiennent, et si l'on veut se guider sur cet esprit de justice, nous sommes convaincus, que l'on nous saura gré, d'avoir contribué à faire disparaître de nos luttes politiques, un préjugé auquel on se rattache trop souvent.

La liberté de voter, appartient à tous les citoyens, qui en ont le droit, c'est à dire, dont les noms sont inscrits sur les listes électorales, suivant la loi. Et ce droit s'étend à toutes les classes de la société indistinctement, comme la liberté d'opinion en matière libre, est une chose sacrée pour chacun.

Que dirions nous, maintenant, si, dans la crainte de subir une défaite, ou de voir diminuer trop sensiblement une majorité, quelqu'un se mettait en tête, de bannir un certain nombre d'électeurs d'une paroisse ou d'une fraction quelconque, d'avoir exercé ce droit de suffrage, ou voulait les en priver? Naturellement, cet individu serait à blâmer. Pourquoi? Parce qu'il aurait porté atteinte, à un droit consacré par la loi, à un privilège inviolable.

N'est ce pas ce qui est arrivé, à la fin de la dernière lutte électorale, dans notre district? Tout le monde sait parfaitement, qu'en vertu de la loi, les membres du clergé, ont été inscrits sur la liste électorale; ils ont donc indubitablement le droit de vote. En vertu d'une loi, plus récente, ce droit s'étend aussi à bon nombre de nos religieux, enseignants, qui ont eux aussi, le libre exercice de ce droit de suffrage.

A nos lecteurs, d'en juger. Ce droit de suffrage accordé par la loi, à notre respectable clergé, à nos dévoués religieux, n'est-il pas aussi sacré, que celui du plus humble laïque? Pourquoi alors, comme on l'a fait, aussitôt après la victoire, leur reprocher d'avoir exercé ce droit? Aucun raisonnement ne peut tenir à l'appui d'une telle dénonciation, laquelle, nous aimons à le croire, est plutôt due à l'excitation du moment, ou à une regrettable irréflexion.

Il y a là, une question de principe qu'il nous faut sauvegarder, il y a aussi comme déduction, une question de respect pour notre droit de clergé.

D'ailleurs, l'opinion de notre clergé et de nos religieux, en temps d'élection, peut être invoquée directement pour ou contre l'un des partis politiques? Leur vote est donné comme le nôtre, sous scrutin secret, et c'est faire injure, que de leur attribuer, hormis de cas exceptionnels dont les évêques seuls sont les juges, une préférence de parti, et de leur supposer un même courant d'opinions, que nous ne pouvons connaître.

Nous ne révélerons pas d'autres récriminations, faites ici et ailleurs, durant la dernière campagne électorale. Si comme on l'affirme, il y a eu quelque part, excès de zèle, et même par suite, écart d'attitude de la part de quelques membres du clergé, il n'est pas de notre ressort de les apprécier. En supposant même de tels écarts, il ne se rait pas justifiable de conclure du particulier au général, et surtout, de prétendre que le droit de vote de notre clergé, doit être restreint, contesté au besoin, et même annulé.

La critique est permise sur des questions de faits, en temps d'élection, pourvu, qu'on la fasse de bonne foi, avec la loyauté, la charité

"LE RETOUR DE L'AGE" ME CAUSAIT DES DEMANGEAISONS QUI ME RENDAIENT PRESQUE FOLLE."

Elles ont disparu avec les premières boîtes de Pilules Rouges.
Maintenant, je suis vaillante et forte,
comme une jeune femme.

LETTRE DE MAD. LAMBERT PELLETIER, DE NEWBERRY, MICH.

Beaucoup de gens souffrent de démangeaisons. Presque toujours les gens qui sont ainsi atteints du désir irrésistible de se gratter, sont des nerveux, c'est à dire que leur état nerveux n'est pas satisfaisant.

D'un autre côté, les démangeaisons surviennent quelquefois, souvent par accès; il en est ainsi pour celles très fréquentes qui sont causées par l'impression, sur la peau, du chaud et du froid.

Le chaud, à vrai dire, engendre beaucoup plus volontiers que le froid les démangeaisons et, de fait, celles que nous ressentons en hiver proviennent généralement de ce que l'on est trop couvert, ou se manifestent lorsque, après avoir été exposé au froid, on passe dans une atmosphère chaude, par exemple, en se mettant au lit.

Le remède alors est bien simple: c'est qu'on est trop couvert et il n'y a qu'à débarrasser le lit des couvertures exagérées qui l'échauffent.

Mais il y a d'autres démangeaisons qui sont dues à un trouble de la santé générale.

Parmi ces troubles, celui qu'on constate le plus fréquemment chez les femmes, c'est celui du retour de l'âge qui provoque un bouleversement si considérable dans le sang et dans l'organisme féminin. Le terrible des démangeaisons, c'est qu'il y a des personnes si nerveuses qu'elles en éprouvent, rien que d'en entendre parler.

Peut-être même que certaines personnes, en lisant ces lignes, vont être prises de l'envie irrésistible de se gratter. A celles-là, nous allons donner un conseil qui ne perd rien de sa valeur du fait d'avoir été donné bien souvent: Résistez, ne vous grattez pas et la démangeaison passera. Raidissez votre volonté un instant, détourniez votre pensée de ces choses et vous ne sentirez plus rien.

Tous les Médecins Spécialistes des maladies de peau savent bien que plus l'on se gratte, plus l'on veut se gratter; à tel point qu'en s'enveloppant complètement de coton, ou bien, en enveloppant chaque main avec un gros tampon de coton, les démangeaisons disparaissent complètement.

Mais ceci n'est pas un remède; tout au plus est-ce un expédient.

Lorsque les démangeaisons proviennent d'un état maladif, comme le retour de l'âge, accompagnées de vertiges, d'étourdissements et de nervosité, il n'y a qu'un remède: les Pilules Rouges.

Ces excellentes Pilules Rouges sont le remède par excellence contre tous les accidents du retour de l'âge. Elles sont absolument efficaces et les témoignages les plus conduits en font foi.

Voici la dernière lettre reçue d'une femme guérie:

Newberry, Mich. 9 Nov. 1906.

Messieurs,
Permettez moi de venir vous remercier du fond du cœur des bienfaits que j'ai retirés de l'usage des Pilules Rouges. Sans cet excellent remède je n'aurais certainement jamais pu traverser, aussi heureusement que je l'ai fait, la terrible épreuve du retour de l'âge.

J'ai beaucoup souffert à cette époque et j'étais bien désespérée jusqu'à ce que je me fusse adressée à vous.
J'avais des maux de tête épouvantables, des étourdissements, des frémissements d'estomac et des maux de bras qui m'interdisaient tout travail. De plus, j'étais atteinte de démangeaisons qui me rendaient presque folle. Tout cela a disparu dès que j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges et maintenant, après dix mois de traitement avec ces merveilleux remèdes, je suis vaillante et forte comme une jeune femme.

C'est à vous et aux Pilules Rouges que je le dois et je vous autorise à le dire bien haut, car c'est la

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Rouges.



POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

274, rue Saint-Denis, Montréal.

et le respect voulus. Mais n'allons pas jusqu'au point de reprocher à notre éminent clergé, une liberté d'action qui lui appartient, respect son droit de suffrage. Durant les luttes futures, restons en garde, contre ces écarts de langage, travaillons ferme pour nos idéaux respectifs, chacun, suivant sa conscience, mais ne touchons pas aux prérogatives de ceux qui ont droit comme nous, à tous les titres et privilèges de citoyens; sachons respecter un clergé qui fait l'honneur de notre pays. Avant et par dessus tout, — soyons justes.

J. M. E. P.

La St-Jean Baptiste

Mercredi de la semaine dernière le 24 juin, était le jour de notre fête nationale, la St-Jean Baptiste. On a cru à propos, de ne pas la célébrer à Joliette, cette année. Elle n'est pas passée inaperçue, cependant, pour un bon nombre de nos concitoyens. La vue d'insignes chez quelques uns, de feuillets d'étable chez d'autres, des drapeaux flottant sur nos édifices, nous a fait constater, que si ce jour de fête, n'a donné lieu à aucune réjouissance publique, ici, à aucune démonstration solennelle, il n'a pas été sans faire vibrer nos cœurs, et sans faire revivre les beaux souvenirs qu'il évoque.

Dans différents endroits de la Province de Québec, à Montréal, Sherbrooke, Québec, etc., notre fête nationale a été célébrée avec pompe et patriotisme. Dans plusieurs centres canadiens des



Madame LAMBERT PELLETIER, Newberry, Mich.

vérité. — Vous bien dévouée, Madame Lambert Pelletier, Newberry, Mich.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étourdissements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosité, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autre source que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale.

Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portant, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par les maladies, soit par toute autre chose doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colporteurs, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins Spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la maille, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

ST-THOMAS DE JOLLETTE

Voici le rapport du concours de vaches laitières, organisé par le Cercle Agricole de St-Thomas, et tenu le 24 juin 1908.

CONCOURS DU TROUPEAU

Lait.	Nombre de vaches.
1er prix, Wilfrid Beaulieu	332 1/2
2e " Henri Arnault	296 9
3e " Hildaige Masse	293 9
4e " Hildaige Arnois	319 1/2
5e " Arthur Marion	115 1/2
6e " Jos. Lafortune	143 1/2
7e " Olivier Lafond	106 1/2

CONCOURS POUR UNE VACHE

1er prix, Henri Arnault	50 1/2
2e " Wilfrid Beaulieu	48 1/2
3e " Hildaige Arnois	45 1/2
4e " Hildaige Masse	39 1/2
5e " Evarg. Arnois	38 1/2
6e " Emerie Masse	36 1/2
7e " Morse Masse	33 1/2
8e " Oivi r Lafond	32 1/2
9e " Arthur Marion	32 1/2

(Signé) ILDAIGE COMTOIS, Président.

MOISE MASSE, Sec. Trés.

HOPITAL PRIVE

—TENU PAR—

Dr J. MARION

Ex-Assistant Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

00000

Dispensaire pour le traitement des maladies de la GORGE et du Nez, de 5 à 9 heures tous les soirs.

13 Rue de Lanaudière, JOLLETTE.

Tel. No 20 10010m

L'EPIPHANIE

La distribution solennelle des prix à l'école des garçons de notre village sous la direction de notre dévouée institutrice Mme A. E. Jacques, assistée de Mlle Yvonne Bussière a eu lieu samedi le 20 juin.

M. le vicaire F. L'Heureux, était accompagné de M. le Président T. Mercier et de M. le Secrétaire J. B. T. Richard. Ces messieurs ont fait subir un examen sérieux sur les principales matières du programme et les élèves sont sortis victorieux. De beaux prix leur ont été distribués et un certificat de capacité à 8 élèves, a été donné pour leur entrée au collège classique à l'automne.

Nos sincères félicitations à Mme Jacques pour le zèle qu'elle déploie ici depuis neuf ans.

L'adresse a été lue par M. H. Chevalier. M. le vicaire a été heureux dans sa réponse et a donné d'excellents conseils aux enfants pour leurs vacances.

RESULTAT :

Prix d'excellence mérité par René Prud'homme, neveu de M. l'abbé Riopel, professeur de philosophie au Collège de l'Assomption.

1er prix Zotique Beauchamp, 2e Honoré Chevalier, Conrad Prévost, J. Henri Riopelle, Henri Charpentier, Antonio Charpentier.

43 année, 1er Wellie Durand, Avila Majau.

33 année, 1er prix, Fortunat Chaille, Féréol Lafortune et Ed. Lynch. 2e prix, Gaspard Forest, Roch Majau, Ernest St Cyr.

28 année, 1er prix, Oligène Thérien, Gérard Mongeau, Lionel Riopel, Hubert Roch, Antonio Robert et Paul Viau.

1ère année, Antonio Chaput, Paul Roch, Fernand Mongeau.

Le prix d'arithmétique, médaille de bronze avec diplôme, donné par M. Ludger Gravel, de Montréal, a été gagné par René Prud'homme.

Mention honorable: Henri Charpentier, Henri Riopelle, Honoré Chevalier, Conrad Prévost, Zoti que Beauchamp.

Mlle Yvonne Bussière, assist. inst., est partie en vacances dans sa famille à St-Wenceslas de Nicolet.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS

POUR LES ENFANTS

Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et diarrhées. En vente partout.

Dépôt: 1449 Boul. St-Laurent, Montréal.

Excursion de Colons au Lac St-Jean, par le chemin de fer du Nord Canadien

Mardi, le 7 juillet, départ de Québec à 9 h. m.

Prix du passage de Québec à Roberval, aller et retour: \$2.00, 2ème classe et \$3.00, 1ère classe.

Prix du passage de Joliette à Roberval, aller et retour: \$4.05, 2ème classe et \$6.05, 1ère classe.

Les billets sont bons pour le retour, dans un intervalle de 30 jours, après la date du départ de cette excursion.

Les dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de cinq ans ou au-dessous paient le plein prix du billet d'excursion.

BISS DEPUY, Agent de Colonisation, Québec.

GUY TOMES, Agt. Gen. Fret et Pass., Montréal.

Les Hémmorroides sont arrêtées promptement et facilement par l'Onguent Magique du Dr Shoop (Dr Shoop's Magic Ointment) Pour vous convaincre de son efficacité je vous enverrai par la maille, gratuitement, une petite boîte comme essai. Ecrivez tout simplement au Dr Shoop, Racine, Wis. Si je n'étais pas certain que l'Onguent Magique du Dr Shoop puisse soulager l'épave, je ne l'enverrais certainement pas gratuitement. Souvenez-vous que cet Onguent est fabriqué expressément et uniquement pour les Hémmorroides enflées, douloureuses, saignantes, ou démangeantes, soit internes, soit externes. Grande jarre 50c. En vente chez tous les pharmaciens.

SCOTCH WHISKY

SIMPSON'S

"Blue Seal"

Est reconnu le meilleur sur notre marché.

EXIGEZ

CETTE MARQUE

DÉPOT EN GROS

CHEVALIER, POULIOT & CIE.

JOLLETTE, P. Q.

Les femmes faibles devraient lire "Mon Livre No 4 pour les Femmes" composé spécialement pour les femmes qui souffrent. Mon "Livre No 4" décrit le "Remède Nocturne du Dr Shoop" (Dr Shoop's Night Cure) et vous explique comment on applique avec succès ces suppositoires calmants, guérisseurs et antiseptiques. Ce livre ainsi que des conseils tout à fait confidentiels du médecin, sont envoyés absolument "gratuits". Vous n'avez qu'à écrire au Dr Shoop, Racine, Wis. En vente dans toutes les pharmacies.

Dr. P. E. BOUSQUET

Spécialiste en Maladies de la Femme et de l'Enfant. Consultations de 10 à 12 heures. 202 St. Denis, près St-Catherine, MONTREAL.

Si vous avez loupé de VERRES, LORGONS ou LUNETTES, faites les remplacer par un Opticien D'élite.

Consultez E. E. Du VERGER, Opticien D'élite. 10 ans de pratique à Québec. Examen gratuit de la vue. Prix raisonnables. 202 St. Denis, près St-Catherine, MONTREAL.

A VENDRE

Une jolie propriété située partie dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare et partie dans la paroisse de St-Alphonse de Rodriguez. Cette propriété qui comprend environ 135 acres de terres est à proximité du chemin public. Il y a sur cette propriété une assez grande quantité de bois debout, une maison, une grange et autres dépendances, et en outre un joli lac qui avoisine la maison. Le tout en vente à bon marché et à des conditions faciles. S'adresser à M. H. Hannan, chez M. John Copping à Rawdon. 25juin1908

Le plus efficace

DANS LES AFFECTIONS

DE LA GORGE

et des POUMONS

Le commis de votre pharmacien sait-il mieux que vous ce dont vous avez besoin?

Si non, pourquoi lui permettre de vous donner un substitut quand vous demandez le VIN MORIN "Créso-Phates".

C'est un remède supérieur à tout autre, vous mettant dans un état de fraîcheur incomparable.

DEMANDEZ

La Mine à Poole

FAVORITE

La plus durable, la plus économique, ne tache pas les mains, donne un lustre incomparable.

EXIGEZ-LE.

MANUFACTURÉE PAR THE UNCLE SAM DRESSING CO.

Montréal. Lanoraie, P. Q. En vente chez les Epiciers en Gros

Si votre Epicier n'en a pas, écrivez-nous directement à LANORAIE. 1449 St. Laurent

DENTISTE Dr L. L. BENNY, Chirurgien-Dentiste, 13 Place Bourget, Joliette.

En haut du magasin de M. C. A. GOULET, Visible tous les jours de la semaine. Téléphone No 110. 14maijun

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE

Ces cachets sont d'une efficacité telle qu'ils guérissent en 5 minutes de tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred. Demers" gravé sur chaque cachet, car ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout. Dépôt: 1449 Boul. St-Laurent, Montréal. 26maijun

ALP. MARTINEAU, L. I. I. AVOCAT, 26c Rue Notre-Dame, JOLLETTE. Bâtisse de M. George Desroches. Bureau à St-Gabriel de Brandon du samedi soir au lundi à 3 hrs P. M. 12maijun

MEUBLES! MEUBLES! M. Delphin Bazinet, Avantageusement connu du public acheteur, informe les citoyens de la ville et du district de Joliette qu'il a réouvert à son ancienne place d'affaires. No 74 RUE DE LANAUDIERE JOLLETTE un magasin de fournitures de maison où le public pourra en aucun temps se procurer toutes sortes de meubles de ménage qu'il a achetés directement des meilleures manufactures du pays, faits solidement, d'une beauté remarquable et à des prix défiant toute compétition. Lorsque l'occasion s'en présentera n'oubliez pas de lui rendre visite, il y va de votre intérêt. 7maill

Dr. P. E. BOUSQUET, Spécialiste en Maladies de la Femme et de l'Enfant. Consultations de 10 à 12 heures. 202 St. Denis, près St-Catherine, MONTREAL.

Si vous avez loupé de VERRES, LORGONS ou LUNETTES, faites les remplacer par un Opticien D'élite. Consultez E. E. Du VERGER, Opticien D'élite. 10 ans de pratique à Québec. Examen gratuit de la vue. Prix raisonnables. 202 St. Denis, près St-Catherine, MONTREAL.

A VENDRE Une jolie propriété située partie dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare et partie dans la paroisse de St-Alphonse de Rodriguez. Cette propriété qui comprend environ 135 acres de terres est à proximité du chemin public. Il y a sur cette propriété une assez grande quantité de bois debout, une maison, une grange et autres dépendances, et en outre un joli lac qui avoisine la maison. Le tout en vente à bon marché et à des conditions faciles. S'adresser à M. H. Hannan, chez M. John Copping à Rawdon. 25juin1908

Le plus efficace DANS LES AFFECTIONS DE LA GORGE et des POUMONS

Le commis de votre pharmacien sait-il mieux que vous ce dont vous avez besoin? Si non, pourquoi lui permettre de vous donner un substitut quand vous demandez le VIN MORIN "Créso-Phates". C'est un remède supérieur à tout autre, vous mettant dans un état de fraîcheur incomparable.

DEMANDEZ La Mine à Poole FAVORITE

La plus durable, la plus économique, ne tache pas les mains, donne un lustre incomparable. EXIGEZ-LE.

MANUFACTURÉE PAR THE UNCLE SAM DRESSING CO. Montréal. Lanoraie, P. Q. En vente chez les Epiciers en Gros

Si votre Epicier n'en a pas, écrivez-nous directement à LANORAIE. 1449 St. Laurent

DENTISTE Dr L. L. BENNY, Chirurgien-Dentiste, 13 Place Bourget, Joliette.

En haut du magasin de M. C. A. GOULET, Visible tous les jours de la semaine. Téléphone No 110. 14maijun

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS CONTRE LE MAL DE TETE

Ces cachets sont d'une efficacité telle qu'ils guérissent en 5 minutes de tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred. Demers" gravé sur chaque cachet, car ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout. Dépôt: 1449 Boul. St-Laurent, Montréal. 26maijun

ALP. MARTINEAU, L. I. I. AVOCAT, 26c Rue Notre-Dame, JOLLETTE. Bâtisse de M. George Desroches. Bureau à St-Gabriel de Brandon du samedi soir au lundi à 3 hrs P. M. 12maijun

MEUBLES! MEUBLES! M. Delphin Bazinet, Avantageusement connu du public acheteur, informe les citoyens de la ville et du district de Joliette qu'il a réouvert à son ancienne place d'affaires. No 74 RUE DE LANAUDIERE JOLLETTE un magasin de fournitures de maison où le public pourra en aucun temps se procurer toutes sortes de meubles de ménage qu'il a achetés directement des meilleures manufactures du pays, faits solidement, d'une beauté remarquable et à des prix défiant toute compétition. Lorsque l'occasion s'en présentera n'oubliez pas de lui rendre visite, il y va de votre intérêt. 7maill

Dr. P. E. BOUSQUET, Spécialiste en Maladies de la Femme et de l'Enfant.

Distribution des Prix

A l'Académie Saint-Viateur de Joliette.

Une salle comble, remplie d'un auditoire d'élite, composé surtout des parents des élèves, au milieu d'un flot de lumières, des festons et des drapeaux qui ornaient la salle, tout un petit peuple d'écouliers à la figure rayonnante de joie, où perçait un peu d'inquiétude et d'anxiété, les maîtres, qui maintenaient sans effort dans le silence et l'ordre tout ce petit monde remuant, ou qui recevaient avec la plus aimable distinction. C'est l'intéressant spectacle que présentait, dimanche soir dernier, le 21, la grande salle de l'Académie Saint-Viateur au moment de la distribution des prix aux élèves de cette belle institution.

Présidé par Monsieur le chanoine D. Lafortune, curé de la Cathédrale, ayant à ses côtés, M. l'abbé Lippé, aumônier de la Maison, MM. O. Guilbault, président de la commission scolaire, M. Barrette, commissaire d'école, et M. J. P. O. Guilbault, secrétaire, et plusieurs membres du clergé. Cette séance a charmé tous les spectateurs.

Outre la distribution des prix, toujours intéressante, faite avec beaucoup d'ordre, à ces centaines d'élèves, l'auditoire a pu goûter le chant, les déclamations, les dialogues et les exercices gymnastiques qui formaient le programme.

On a admiré, et à juste titre, les tout petits dans la récitation de l'alphabet, qui leur servait à exprimer leur reconnaissance et leurs vœux à tous les bienfaiteurs. Le chant sous la direction du R. V. F. Gravel a soulevé des applaudissements réitérés. Un chœur puisant à exécuter deux grandes cantates, la dernière surtout, consacrée à la gloire de Saint-Viateur, chantée pour la première fois et qui est la composition du R. P. Ph. Dubé, professeur de musique en notre séminaire, a été particulièrement applaudie. Et pour être justes, louons aussi les gentils et habiles gymnastes qui ont exécuté avec les masses, si prestement et avec tant de perfection d'ensemble, les mouvements les plus compliqués.

Tout ce programme montre l'immense somme de travail accompli par nos instituteurs et parle bien haut en faveur de leur dévouement et de leur habileté.

Nous leur présentons l'humble hommage de nos félicitations les plus sincères et nous voudrions pouvoir leur prouver en quelle estime profonde nous les tenons et combien nous apprécions leurs services.

Ah! qu'il les connaissent bien mal ces instituteurs admirables, ces esprits prévenus, dénigrés, qui voudraient priver le peuple de leur enseignement ou qui, par toutes sortes d'entraves cherchent à compromettre leurs succès.

Tel n'est pas l'esprit des citoyens de Joliette, et ils le prouvent bien par la liste nombreuse des superbes prix spéciaux qui ont été décernés aux élèves les plus méritants et qui sont, en même temps, un si précieux encouragement pour les autres.

Mais ce que nous mentionnons avec plus de plaisir encore ce sont les noms des quatre élèves finissants qui ont obtenu leur diplôme de Cours Commercial après un très sérieux examen subi dans les quatre derniers jours de l'année scolaire.

Ce sont MM. R. Trudeau, Ph. Trudeau, Alex. Lacroix, Chs. Ed. Lasalle.

Vers la fin de la séance M. le Curé voulut bien adresser quelques paroles de félicitations aux Maîtres dont il fit un chaleureux éloge, aux élèves dont il vanta l'esprit de travail et la bonne conduite, à ceux d'entre eux qui avaient figuré dans cette séance, il fit en particulier un éloge très délicat de la cantate du R. P. Dubé, puis, s'adressant aux parents, il les conjura de remplir le très grave devoir d'une active et incessante vigilance sur ces chers enfants qu'il congédia par le mot désiré et applaudi des *Vacances*!

Pour marquer à quel point, Monsieur le Curé, notre Evêque bien-aimé, s'intéresse à l'enfance, se- conde les Maîtres dans leurs efforts, et cherche à promouvoir chez les élèves l'amour du travail et de l'étude, nous sommes heureux de faire connaître que Sa Grandeur vient leur faire avant les examens, Elle veut bien promettre deux prix de \$500 en or chacun pour un concours qu'Elle désirait Elle-même, en Histoire et Géographie et qui se fera à la rentrée des classes, en septembre prochain.

TRAINS 3 ET 4

La dernière publication faite par le département d'Information du Système de Chemin de Fer du Grand Tronc, est une brochure descriptive de la ligne, entre Chicago et New York, à travers Ontario et les Chutes Niagara, et aussi Chicago et Portland, via Toronto et Montréal, ayant pour titre: "Trains 3 et 4." Cette brochure, dans une description exacte, et bien imprimée, dépeint au lecteur la route de ces deux trains populaires.

Il est universellement reconnu que les lignes de ce grand système

sont parsemées de scènes naturelles les plus variées, et longent plusieurs points d'intérêt, et la route traversée par ces deux trains est incomparable.

La publication est une brochure de 32 pages, imprimée en deux couleurs, parée d'un magnifique couvert, imprimé de dernier goût, et mettant en tête une vue du premier train du Système du Grand Tronc: "L'International Limited," arrivant comme à travers une voûte reposant sur de forts piliers, surmontée de l'Écusson des Armes de la Puissance, avec de chaque côté les drapeaux du Canada et des États-Unis, emblème du caractère international de la ligne, le tout produisant l'effet le plus agréable.

Chacun peut se le procurer. Adressez: J. QUINLAN, D. P. A. G. T. Ry. Montréal, Que.

Histoire de l'Acadie.

Il vient de paraître une histoire de paroisse, que Mgr de Montréal, dans son approbation, a qualifiée de "très intéressante": "l'Histoire de l'Acadie, Qu'Ac", fondée sur les bords de la "Petite Rivière de Montréal" par des Acadiens, peu après leur grande dispersion de 1755.

L'auteur, M. l'abbé S. A. Moreau, curé de Saint-Jacques le Mineur, comté de Laprairie, Qué., dans ses 165 pages in-8° de texte sur papier antique fort, y parle longuement de cette paroisse et de toutes ses phases depuis 150 ans.

Il donne une petite vie de sainte Marguerite d'Écosse, titulaire du lieu, puis, en 21 autres chapitres, il parle des noms de l'Acadie, de ses premiers habitants, de sa colonisation, de ses presbytres, calvaires et églises; de sa fabrique et de tous ses fabriciens; des 15 curés qui s'y sont succédés, des 12 évêques qui l'ont visité, de ses écoles, de ses 70 enfants consacrés à Dieu; de ses hommes de profession; de son cimetière, dont il cite plusieurs épitaphes; et, enfin, de l'ancienne et intéressante famille Roy — de cette paroisse — dont il donne la généalogie complète.

Il termine son ouvrage par la reproduction de plusieurs documents importants et très intéressants.

Le volume est enrichi de 30 similigravures hors texte, sur papier couché et parfaitement exécutées. Il se vend \$1.00 l'exemplaire — \$1.12 par la poste — chez les principaux libraires de Montréal, de Québec et de Saint-Jean, Qué., chez M. Arthur Gagnon, marchand à l'Acadie même, et, en bons ou mandats de poste, chez l'auteur même, à Saint-Jacques-le-Mineur.

Les gravures représentent plusieurs vues de la province; les églises de l'Acadie, de Saint-Luc, de Napierville, de Saint-Jacques-le-Mineur, et de Saint-Basile, paroisses démembrées de l'Acadie; de 7 de ses anciens curés; de 6 de ses prêtres et de Mère Marie Lionie, fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte Famille, aussi née à l'Acadie.

Elles représentent aussi la maison de M. Narcisse Brault, l'ancien chantre, de M. et Mme Narcisse Brault, de M. et Mme Philippe Desrochers, le maire actuel; de M. et Mme Joseph H. Roy; de M. François Bourassa, pendant 42 ans député du comté de Saint-Jean, aussi natif de la belle paroisse de l'Acadie.

Les enfants de cette paroisse, donc, et tous ceux qui aiment l'histoire, feront bien de se procurer le récit du travail de M. l'abbé Moreau.

M. Moreau a déjà, d'ailleurs, publié plusieurs travaux historiques fort estimés du public. Il est correspondant de plusieurs revues d'histoire des États-Unis et du Canada.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de LOUIS POUDRIER, St-Emile de Montcalm. INSOLVABLE.

Vente par encan public mercredi, le 8 juillet 1908, à 11 heures a. m., au No 69 rue St-Jacques Montréal, des biens suivants:

Epicerie	\$111.09
Ferronnerie	217.09
Mécaniques	136.23
Habitudes	327.24
Vaisselle	19.67
Chaussures	400.11
Ameublement	26.90
Roulant	187.00

Dettes de livre et billets \$1425.33

Conditions de vente: Argent comptant. Le magasin sera ouvert à l'inspection du stock, le 7 juillet courant. Pour plus d'informations s'adresser au sous-signé, No 99 rue St-Jacques, Montréal.

H. LAMARQUE, Curateur.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Montréal, 26 juin 1908.

PATERSON'S
Biscuits nouveaux, délicieux, faits de crème de blé, croquants, exquis, tendres, pour toute occasion sociale. En boîtes en fer-blanc ornées. Acheter par nom.

Cambridge Wafers

Remarquez-le bien.

Toutes les nouvelles formes de chapeaux durs et mous sont arrivées pour le printemps. Vous les trouverez chez

A. A. BOUCHER

NOS 3 ET 5 PLACE DU MARCHE, JOLIETTE.

Souvenez-vous.

Que c'est chez A. A. BOUCHER où vous trouverez les plus jolis patrons de tweeds pour habits, aussi le plus grand assortiment de hardes faites pour le printemps et l'été 1908.

RAPPELEZ-VOUS LES PRIX

Pour enfants, 90 cts à \$8.50. Pour jeunes gens, \$3.75 à \$12.00. Pour hommes, \$4.50 à \$18.00.

C'est certainement le plus beau choix à Joliette.

Venez me voir avant d'acheter ailleurs.

Une balance de manteaux et jupes de robes à 50 cts dans la piastre, il me faut tout vendre.

Poudre à Pâte "Condor"

Celle qui donne les plus belles pâtisseries. Incomparable, Economique.

250. LA LB. Dans toutes les bonnes Epiceries.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE. MONTREAL.

La Vérité dans la Réclame...

La Qualité dans la Marchandise

VOILA NOTRE DEVISE

Nous avons actuellement en mains pour le commerce du

PRINTEMPS

Le plus grand assortiment de TWEED, d'HABITS TOUT FAITS, CHEMISES, CHAPEAUX et MERCERIES pour hommes qu'il y a à Joliette.

QUANT AUX CHAUSSURES

la réputation de notre magasin est établie et comme toujours nous garantissons pleine et entière satisfaction à nos clients.

DUPLESSIS & PERRAULT

Si vous voulez être chaussés et habillés élégamment,

VENEZ NOUS VOIR.

PAS DE VIEUX STOCKS CHEZ NOUS.

MEILLEUR QUE LE NOUVEAU ET A UN SEUL PRIX LE PLUS BAS.

100 rue

SANTÉ POUR TOUS LES ENFANTS

La maladie s'attaque aux enfants par les organes digestifs. Les Tablettes Baby's Own sont la meilleure chose au monde pour tous les maux d'intestins et d'estomac chez les enfants. Elle agit rapidement et son tout à fait inoffensive. Si c'est nécessaire les tablettes peuvent être réduites en poudre ou dissoutes dans de l'eau.

M. Wm. H. Gay, St-Eleonor, I. P. E., dit: "Je ne sais rien d'égal aux Tablettes Baby's Own pour guérir les maux d'intestins et d'estomac. Je ne puis trop louer ce remède et je ne me sens pas en sécurité à moins d'avoir une boîte de Tablettes à la maison." Vendues par les marchands de remède ou par la poste à 25 cents la boîte. De The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

St-Paul de Joliette

Le 23 juin dernier, fut célébré dans cette paroisse le mariage de Mademoiselle Almazan Renaud, fille de Monsieur Joseph Renaud, à Monsieur Wilfrid Belair, Le Rev. M. J.-B. Morin, curé, officiant.

M. Joseph Labrecque, cousin de la mariée et Mlle Flora Renaud, sa sœur, agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Pendant la cérémonie un joli programme musical fut rendu par le chœur de chant de la paroisse, sous l'habile direction de M. William Duguay. Mlle Duguay tenait l'orgue.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au mariage.

Après la cérémonie, tous les invités, au nombre de plus de cinquante, se rendirent chez le père de la mariée, où un magnifique dîner leur fut servi.

L'après-midi se passa de la manière la plus agréable. Il y eut chant, musique, M. Albert Renaud, fils de M. Jean-Baptiste Renaud, ainsi que Mlle Flora Renaud, firent entendre de très belles musiques.

Le soir, les membres du chœur de chant se réunirent chez M. Jos. Renaud, l'un d'eux, M. Alfred Gouger, se faisant l'interprète de ses amis, lui aux nouveaux mariés une adresse remplie de bons souhaits et leur offrit de la part des membres du chœur de chant, un magnifique cadeau.

M. Wilfrid Belair, bien que pris à l'improviste, remercia avec effusion ses amis, de ce témoignage d'estime et invita M. Jos. Renaud à prendre la parole. Ce dernier fut fort bien accueilli de sa tâche, et après avoir remercié à son tour les membres du chœur de chant, de leur délicate attention; il les félicita du zèle qu'ils

montraient en toute occasion quand il s'agissait de se rendre utile à la paroisse.

Plusieurs amis avaient bien voulu se joindre aux membres du chœur de chant et aux parents pour venir passer la soirée chez M. Renaud. Mentionnons entre autres: M. J. M. Forest, maire de St-Paul et Mme Forest; M. Léon Desrosiers et Mlle Desrosiers; M. J. A. Lavalée.

Après une veillée des plus agréables, tous les invités de M. et Mme Jos. Renaud sont retournés enchantés de la franche hospitalité dont ils avaient été l'objet.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux, dont voici quelques-uns des donateurs: M. Melard Forest, Jos. Renaud, Mlle Vienne, M. et Mme Adrien Forest, St-Paul; J. A. Dubé, M. P. Joliette; J. E. Rivest, Joliette; J. A. Lavalée, Delphin Babin, M. et Mme Armand Lachapelle, Anth. Forest, Joliette; M. et Mme S. Ratel, St-Jacques; MM. Antonio, Joseph et Alfred Malo, St-Paul.

Cet épuisement du système nerveux et cette sensation de langueur et d'apathie que l'on ressent si souvent au printemps et au commencement de l'été sont vite corrigés si l'on a soin de prendre ce que tous les pharmaciens connaissent sous le nom de "Restaurant du Dr Shoop" (Dr Shoop's Restorative). Des les 48 heures qui suivront les premières doses vous pourrez constater un changement notable.

Durant l'hiver, les intestins s'enorgueillissent, la circulation s'enlève, les reins deviennent inactifs et souvent l'action du cœur s'affaiblit considérablement. Le "Restaurant du Dr Shoop" est reconnu partout comme étant le véritable tonique de ces organes vitaux. Il reconstitue et renforce les nerfs épuisés et affaiblis, il aiguise l'appétit et aide invariablement la digestion. Il apporte toujours promptement une force, une vie, une vigueur et ambition nouvelle. L'essai vous en convaincra. En vente chez tous les pharmaciens.

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

4415

Déménagement...

Déménagement

M. M. H. LEPROHON

Informez sa nombreuse clientèle qu'il a transporté son stock dans la bâtisse occupée autrefois par

M. Frs. Forest, Encanteur et continuera à tenir son fonds de commerce complet de

PERRONNIERS, QUISCALIERES, PRINTURES, VITRES, ETC.

De plus M. LEPROHON est l'AGENT ATTITRE pour la vente DES MACHINES AGRICOLES, MOODY & FILS, de Terrebonne et aura en mains tous les morceaux pour réparations de ses machines.

C'est donc un avantage considérable pour ceux qui possèdent déjà ces instruments où qui ont l'intention de s'en procurer.

Une visite est sollicitée.

M. H. LEPROHON

PLACE LAVALTRIE

JOLIETTE

A l'enseigne du Gaudinard.

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

10415

Capital \$2,500,000. Réserve \$2,000,000.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Paiera ou capitalisera à l'avenir les

Intérêts sur Dépôts d'Épargne, QUATRE FOIS PAR ANNEE.

1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Décembre.

\$1.00 SUFFIT POUR AVOIR UN COMPTE A CETTE BANQUE

Tout le monde devrait prendre en sérieuse considération cet avantage de commencer à faire des économies: Une piastre (\$1.00) mise à l'épargne peut être le commencement de l'aisance sinon de la fortune.

LES Directeurs DE CETTE Institution SONT:

F. X. St Charles, Président; R. Bickerdike, Vice-Président; Hon. J. D. Holland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson, M. J. A. Pendergast, Gérant-Général; C. A. Giroux, Gérant; O. E. Dorais, Inspecteur.

Spécialité: Enet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

H. Beaumier, Gérant, Joliette.

12001111

Bulletin Religieux

Sa Grandeur Monseigneur Archembaud a fait deux ordinations : l'une, à l'oratoire de l'évêché, dimanche, le 28 ; l'autre, à la cathédrale, le 29. A la première, MM. Odon Archambault et Joseph Geoffroy ont été tonsurés, MM. Zéphirin Lorrain et Joseph Reinal ont été reçus sous-diacres, et MM. Louis-Philippe Lamarche, Olivier Belliveau et John McLennan, diacres. A la seconde, M. Peter Monahan a été fait sous-diacre, MM. Z. Lorrain et J. Reinal, diacres, et MM. Louis Beaudry, Cuthbert Fard, Emile Lachapelle, Louis-Philippe Lamarche, Wilfrid Massé, Léopold Olivier, John McLennan, prêtres.

La cérémonie a été belle et impressionnante. Trente-trois prêtres ont imposé les mains aux ordinands. Dans la nef, on remarquait de nombreux parents des ordinands. Cette ordination de sept nouveaux prêtres a coïncidé avec l'anniversaire de prêtre de Mgr Archambault.

L'Étoile du Nord est heureuse de profiter de cette circonstance pour assurer Mgr l'évêque de son respect, de sa soumission et de sa fidélité à suivre les moindres directions qu'il plaira à Sa Grandeur de lui donner.

La révérende Mère Marie de la Visitation, supérieure générale des Sœurs des SS. Coeurs de Jésus et de Marie part aujourd'hui même pour retourner en France.

Société d'une Messe

Evêché de Joliette, 25 juin 1908.

Le Révérend Monsieur Louis-Côme Lavigne, curé de Cacoma (diocèse de Rimouski), décédé aujourd'hui, était membre de la Société d'une Messe.

E. X. PIERRE, ptre, Chancelier.

HONNEUR A NOTRE SEMINAIRE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Omer Ladouceur, élève de Rhétorique de notre Séminaire, vient d'arriver PREMIER au concours pour le Baccalauréat, à Québec, et remporte le "Prix du Prince de Galles".

M. Ladouceur est le frère de l'avocat Ladouceur de notre ville. Honneur à ce jeune homme et à notre Alma Mater !

CHEMINS DOUBLES

Enfin, le Conseil du Comté de Joliette, à sa séance du 30 juin courant, a définitivement adopté le règlement établissant les chemins doubles, dans toutes les paroisses du comté de Joliette, par un vote de 6 contre 5, le maire de Saint-Côme étant absent. Le règlement ne sera mis en vigueur que lorsque les conseils des comtés de Berthier et de l'Assomption auront adopté un règlement analogue.

Nous pouvons dire que cette question d'intérêt général, est enfin décidée, puisque le Conseil du comté de Montcalm a déjà adopté le même règlement, et que les Conseils des comtés de Berthier et de l'Assomption n'attendent que l'adoption du règlement dans Joliette, pour adopter le leur.

Esperons que ces deux derniers Conseils du Comté, se conformeront avec la plus grande diligence possible à cette entente, afin d'avoir au plus tôt de bons et beaux chemins publics qui seront tout à l'honneur de cette partie de la Province, à l'honneur et au mérite des hommes d'affaires éclairés, qui nous ont aidé à la réussite de ce projet.

Au Séminaire de Joliette

Lundi dernier, les élèves de Rhétorique de l'année 1895-1896 étaient en réunion au Séminaire. Après dix ou douze ans d'absence, ces élèves se retrouvaient nombreux, heureux de revoir leur Alma Mater et leurs anciens Directeurs et professeurs.

Douze avaient répondu à l'appel : M. Fabbé F. N. Chapdelaine dit Larivière, Ass-Directeur au Collège Ste Marie de Monrovia ; M. J. E. Ladouceur, avocat, Joliette ; M. Fabbé P. Bourassa, vicaire à Ludlow, Mass ; M. Fabbé R. La Vallée, vicaire à St-Henri de Massouche ; M. Jos. Lavalée, N. P., Berthierville ; M. Fabbé L. Landry, vicaire, Sarnia, Ont ; M. Fabbé E. Olivier, vicaire à Manville, R. I. ; M. A. Mireault, N. P., St-Gabriel ; M. Fabbé F. L. Heures, vicaire à L'Épiphanie ; M. Fabbé Jos. Grenier, vicaire à St-Pite ; M. J. D. Roy, Pharmacien, Montréal ; M. D. Fernet, cultivateur, St-Thomas.

Lundi soir, l'Alma Mater offrait à ses enfants un somptueux banquet au cours duquel le Rév. Père Supérieur souhaita la plus affectueuse bienvenue à ceux qui revenaient vivre pendant quelques heures de la vie d'autrefois. M. J. E. Ladouceur, président du *Concours*, prit la parole et raconta avec éloquence les progrès de l'Alma Mater depuis 20 ans.

Mardi matin, tous sont partis pour une excursion dans les îles de Sorel.

— L'Arôme du Brandy "Pellisson" fait les délices des jeunes et des vieux. 30 mai 1908

Bureau des Examineurs

L'examen des candidats désirant obtenir un brevet de capacité leur permettant d'enseigner dans les écoles primaires, s'est terminé vendredi après-midi.

A une heure, Mgr Archambault, répondant à l'invitation de M. le Président des examinateurs délégués, s'est rendu au couvent de la Congrégation de Notre Dame, où tous les aspirants au brevet s'étaient réunis. Sa Grandeur donna de paternels conseils à toutes ces futures institutrices, leur faisant connaître les devoirs qui leur incomberont. Mgr exposa dans les grandes lignes, l'éducation à donner aux enfants : éducation physique, éducation morale et éducation intellectuelle, qui sont également nécessaires pour le développement physique et intellectuel et pour la formation morale qui fait les chrétiens vertueux et les bons citoyens.

Les examens des devoirs se feront en juillet, et les candidats heureux ou ayant réussi dans leurs examens, recevront leur brevet dans les premiers jours d'août.

DEPART POUR L'EUROPE

M. le Dr J. A. Magnan a quitté Joliette, vendredi dernier, pour un voyage en Europe où il séjournera quelques mois. M. Magnan, va de l'autre côté de l'Océan, dans l'intérêt de sa santé, chancelante, depuis plus d'une année, malgré ses énergiques efforts pour contrôler la maladie. M. Magnan suivra en Europe, le traitement que de distingués médecins jugeront à propos. Espérons que notre jeune concitoyen nous reviendra rétabli, et satisfait des bons résultats de ses courageuses démarches.

Feu à Joliette

Une alarme a été donnée vendredi dernier, le 26, qui a mis sur pied, une grande partie de la population de Joliette. Le feu, ce cri lugubre était de nature à semer l'épouvante, après la récente conflagration de Trois-Rivières. Heureusement, nos pompiers ont vite calmé l'excitation générale, en éteignant, à son foyer même, le dangereux élément.

Sur les 8 hrs du soir, une épaisse fumée se détacha soudain de la bâtisse occupée par M. Arthur Babin, marchand de meubles, rue de Lanaudière, et appartenant à M. Thomas Lemay, voiturier de Joliette. Aussitôt l'alarme donnée, les flammes se firent pour à travers la couverture toute en bois, et un instant, on craignait que l'incendie se propage dans le voisinage. Mais nos pompiers, prompts à l'appel de la cloche d'alarme, arrivèrent sur les lieux, et en moins de dix minutes, contrôlèrent ce commencement d'incendie qui aurait pu tourner en une conflagration, surtout si le vent se fût élevé.

C'est la première fois que notre nouveau système de pompes mues par un pouvoir électrique, a été mis en pratique, et il a donné pleine satisfaction.

Plus de 1500 personnes accoururent sur les lieux de l'incendie. Dès que nos pompiers eurent mis le feu sous contrôle, la foule éclata en applaudissements. Certes, ils étaient bien mérités, car en cette circonstance critique, où il y avait lieu de s'alarmer, nos pompiers, ont fait preuve d'une activité et d'une habileté peu ordinaires.

C'est dans ces moments critiques qu'il y a lieu pour notre population d'être fière, pour la bonne organisation que nous avons contre le feu, et d'en attribuer le mérite à la sage prévoyance de nos Ediles.

Nos pompiers méritent, à bon droit, toutes nos félicitations, pour la promptitude et le dévouement, dont ils ont fait preuve, en cette circonstance.

Les pertes subies par M. A. Babin, dans cet incendie s'élèvent de \$2,000 à \$2,500, dont une partie seulement est couverte par les assurances. Les dommages causés à la propriété appartenant à M. Thomas Lemay, sont d'environ \$500, et les assurances sont de la modique somme de \$100.

Le feu ravagea ce moment, la région de Cobat. Le matériel de plusieurs mines, a été détruit, à environ quatre milles de la ville. Entr'autres, la mine "Columbus Cobat" a tout perdu. Les bâtiments de la "Coleman Development Co." ont été détruits, et les ouvriers se sont sauvés à grande peine. Le feu continue à faire rage. M. H. H. Davis, de la "Davis Cobalt Silver Co.", a déclaré avoir tout perdu. Les pompiers de New Liskeard ont été appelés samedi dernier le 27. Après être retournés dans la soirée, croyant le feu éteint, ils furent rappelés dimanche et durent combattre le feu jusqu'à lundi matin. Au nord de Liskeard, la scierie des frères Weigh, a été détruite par l'incendie.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. M. Joliette, E. D., qui est actuellement à Joliette dans le but de prendre des abonnements à *L'Étoile du Nord*, journal catholique et très bien renseigné, qui mérite certainement l'encouragement de toutes les familles de cette ville.

M. Tetreau est accompagné de M. J. H. Richard, qui est agent de l'Action Sociale, pour le District de Joliette.

Chez nous et Autour de nous

— Malgré les craintes entretenues ce printemps, l'apparence de la récolte, est excellente en général. Dans les paroisses du Nord, la pluie a été bienfaisante, et tout nous laisse espérer, que la récolte sera très abondante.

AUX DAMES DE CHARITÉ.—Nous contribuerons à recevoir les contributions des Dames de Charité à l'Hôpital Saint-Eusèbe où à la résidence de Mme Barolet, trésorière. S'il vous plaît de vous en acquitter le plus tôt possible.

— M. Stephen Dockett, voyageur de commerce, est actuellement en visite chez son fils, M. P. Dockett, agent de la Métropolitaine Ltd.

M. M. D. Lachapelle et P. A. Lavalée, de la Banque d'Hocheville, sont actuellement en villégiature au milieu de nous.

— Au moment de mettre sous presse nous regrettons d'apprendre la mort de la Révérende Sœur Thérèse, née Délima Laporte, de la communauté des Sœurs de Ste Croix, décédée à Ste-Laurent, mercredi soir.

Les funérailles auront lieu à St Laurent, samedi le 4 du courant à 8.30 a. m.

— Il a été perdu à travers la ville, il y a quelques semaines, à partir de chez M. Arthur Guilbault au magasin d'épicerie de M. Camille Barrette, une épinglette, avec brillant, montée en or. On est prié de la remettre au Bureau de L'ÉTOILE DU NORD.

AGENTS DEMANDÉS.—On demande des représentants pour Joliette et les localités environnantes. De bons agents, vendeurs, peuvent faire beaucoup d'argent dans notre ligne. S'adresser immédiatement à "The Ford Motor Co. of Canada, Limited" Walkerville, Ontario.

— M. Arthur Babin, marchand de meubles, de Joliette, qui a souffert des dommages considérables par le feu de vendredi soir dernier, informe ses clients, qu'aussitôt la bâtisse reconstruite, il continuera son commerce de meubles, au même endroit à Joliette.

M. Babin, sera bien reconnaissant, dans la pénible circonstance qu'il traverse, envers ceux qui voudront bien régler les comptes dont ils sont redevables, au plus tôt.

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION de la nouvelle bâtisse, au Séminaire de Joliette, avancent assez rapidement. Le mur atteindra bientôt le deuxième étage. Environ 100 ouvriers et journaliers, sont employés à l'érection du nouvel édifice. Lorsque le tout sera terminé, notre aimé Séminaire figurera comme un des plus beaux, parmi ceux de la Province et fera le légitime orgueil de notre ville.

PERDU.—A partir de St-Félix de Valois à Ste-Elisabeth, lundi, 18 mai 1908, il a été perdu une somme de \$50.00, en billets de \$5.00. Prière de la remettre au bureau de L'ÉTOILE DU NORD. 25 j 21

— M. Camille Vincent, voiturier de cette ville, informe les citoyens du district de Joliette, qu'il a constamment en vente de très belles voitures fabriquées par lui-même, solides, élégantes et à très bon marché, aussi réparations de toutes sortes.

Comme par le passé, M. Vincent fabriquera à courte échéance toutes sortes d'ouvertures pour construction et se chargera de préparer toutes sortes de bois de service. Il échangera le bois et paiera le plus haut prix pour les articles de sa fabrication. 28m 3m

— M. Moïse Mercier, de Brockton, Mass., après une absence de 29 années, qui est actuellement en visite chez ses parents à travers nos cantons, était à Joliette, lundi dernier.

— Dimanche dernier, le 28 juin, un grand nombre de citoyens de Joliette, se sont transportés à Trois-Rivières, par la ligne du C. P. R., afin de pouvoir constater eux-mêmes les dégâts considérables, causés par le feu, et les ruines de la ville récemment incendiée. Ils nous sont revenus dimanche soir, encore sous le coup de l'émotion causée par le triste spectacle de désolation, que présente actuellement Trois-Rivières.

INSTITUTEUR DEMANDÉ.—Une bonne institutrice, sachant parler et enseigner l'anglais et le français, est demandée Warren, Ontario. Elle devra être munie d'un bon diplôme dans les 2 langues. Salaire de \$100.00 à \$150 par année. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. J. M. H. Vigneault, Warren, Ont.

— M. et Mme Alphonse Charron, de Windsor Mills, P. Q., sont actuellement en visite chez leurs parents.

A cette occasion les familles Gervais ont organisé, en leur honneur, un grand pique-nique, qui a eu lieu mardi. Les amusements ont été splendides.

— N'oubliez pas que c'est le 9 et 10 juillet prochain, qu'aura lieu le 23e pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, sous la haute présidence de Sa Grandeur Monseigneur J. A. Archambault, Evêque de Joliette, par le Pacifique Canadien.

Il y aura 3 trains spéciaux. Le premier partira de St-Gabriel à 8 hrs, et le 9 juillet. Le deuxième train partira de Montréal à 7.20 hrs, a. m., le 9 juillet, et le troisième partira de Joliette à 9.40 hrs, a. m., le 9 juillet.

Prix du billet, aller et retour : Adultes, \$2.50—Enfants de 5 à 12 ans, \$1.25.

— C'est du restaurant "POLO" que le feu pour mes cheveux, c'est bien simple ! J'aurais dû pas de me passer d'autre chose, je ne veux pas de cette préparation qui me fait la tête et me tient la peau comme de l'encre. Le "POLO" a arrangé la chute de mes cheveux, il leur donne de la souplesse, du lustre ; je ne veux pas autre chose et je suis satisfait de cette préparation.

LA VERTUE VERITE. — "Jusqu'à il y a 60 ans, j'avais employé différentes préparations pour conserver mes cheveux, sans beaucoup de succès. J'avais alors le restaurateur "POLO" et constatai que c'est de beaucoup la meilleure préparation que je connaissais pour les cheveux et j'en fais continuellement usage."

(Signé) Dame MARIE ROBERT, Institutrice, Rue Notre-Dame, Joliette. 2 juillet

— MM. G. C. M. Coutts, Geo. Des-Roches, Jos. Labrière et Miles Alma et Fabiola Labrière, ont fait un agréable voyage aux Mille-Îles, la semaine dernière. Partis de Joliette, samedi dernier, ils nous sont revenus mercredi matin, enchantés des beautés incomparables, des aspects féériques de la nature en ces endroits délectables.

MESDAMES.—Si vous voulez acheter des chapeaux et toilettes d'été, d'un genre tout nouveau et du dernier goût, venez au magasin de nouveautés de Madame J. N. Landry. Tout est prêt pour cette occasion, la plus enchanteresse de l'année. L'étalage considérable de chapeaux et de tissus de fantaisies pour l'été, offre une variété presque infinie de couleurs et de styles charmants. Toutes ces nouvelles marchandises sont offertes aux prix les plus modérés.

MADAME J. N. LANDRY, rue Mansau, Joliette. 7 mai 1908

— Dame Henriette Henrichow, épouse de feu Narcisse Arbour, autrefois commerçant de Joliette, est décédée à Montréal, à l'âge de 88 ans, après quelques semaines de maladie. Ses funérailles ont eu lieu hier, le 1er juillet, à Montréal, et la sépulture à Tétréauville.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

— Le Rév. M. Lippé, directeur spirituel de la Congrégation des hommes de la Sainte Vierge, a annoncé dimanche dernier, aux congréganistes, que durant les mois de juillet et août, il n'y aura pas de récitation de l'office, le dimanche matin, vu qu'un grand nombre de personnes prennent leurs vacances, et seront ainsi absents de la ville. En conséquence, les membres de la Congrégation sont priés de prendre note que la récitation de l'office n'aura pas lieu avant le premier dimanche de septembre.

MAGASIN À VENDRE.—Magasin général à vendre au village de l'Épiphanie. Très bien situé. Bonne clientèle. Conditions faciles, au-delà de 11000 pieds de terrain. Dépendances nombreuses et commodités. Propriété de M. Téléphore Mercier.

Pour plus amples informations s'adresser à M. GEORGES DUPONT, notaire, L'Épiphanie, P. Q. 23 j no

— Si vous exigez la meilleure fleur votre épicerie vous donnera la "Congo" la favorite des cuisinières. 30m jno

— "L'Union Musicale" de cette ville doit probablement organiser une grande excursion pour dimanche, le 19 juillet prochain. Nos musiciens comptent beaucoup sur l'encouragement des citoyens de cette ville pour le maintien de leur organisation. L'on pense d'aller à Plattsburg, N.-Y.

— Jeudi et mardi derniers, notre corps de musique a donné ses concerts au kiosque de la Place Bourget. Dimanche prochain, si le temps le permet, il y aura concert au Parc Renaud.

— Le temps des fraises des champs et des jardins, s'écoule rapidement. Avis à ceux qui désirent faire leur provision, de se procurer, à bon marché des pots à confiture, en s'adressant à M. Albert Gervais. Il y en a de 3, 4 et 5 gallons, en gros et en détail.

— Si vous voulez une bonne montre, bon marché, soit en or ou argent, de toute grandeur, avec un mouvement américain *Waltham*, garanti, allez chez M. Armand Lachapelle, bijoutier, Place du Marché, Joliette, voisin de chez Trudeau & Proteau. Aussi réparations de tous genres à bas prix. 14 mai 1908

— M. H. Beauchamp, photographe, est demandé depuis ces jours derniers au No 35, rue St-Charles Borromée, et au plaisir d'informer ses clients que son atelier est pourvu de tous les améliorations modernes et qu'il est en état de donner la plus grande satisfaction aux personnes qui voudront bien l'encourager. Le tout à des prix défiant toute compétition. 7m 3m

— M. L. N. Roy, de cette ville, informe le public de la ville et des paroisses environnantes ; qu'il a réinstallé son atelier de photographie au numéro 37 de la rue Mansau, coin de la rue St-Pierre.

M. Roy a un très joli et nouvel assortiment de cartes photographiques, à des prix proportionnés, en valeur et en qualité.

Sa longue expérience, lui permettra de faire un travail garanti, et à beaucoup meilleur marché qu'ailleurs.

Une visite est sollicitée. 21m jno

À VENDRE.—CHANCE EXCEPTIONNELLE.—Un bon moulin à farine à vendre, situé sur le bord de la paroisse de Ste-Elisabeth, Co Joliette, entre Berthier et St-Norbert, Comté Berthier.

Le tout comprend ce qui suit : 10 Un bon pouvoir d'eau de 22 pieds de pression. 20 4 paires de moulins, 2 floutaux, 1 smooth, 1 casse à bûche, le tout est en bon ordre. 30 Une bonne maison à deux étages avec toutes les commodités désirables, tels que four, remise, hangar, une porcherie toute neuve et autres dépendances. De plus il y a un bon hangar pour le commerce de grains à Ste-Elisabeth, près de la gare du Grand Nord.

Pour plus amples informations ou renseignements s'adresser à M. JOSEPH FORNIER, menuisier, Ste-Elisabeth Joliette, Rivière Bygonne. 11 j sf

À VENDRE OU À ÉCHANGER.—Une magnifique propriété contenant 15 arpents de terre, située près du village de St-Thomas de Joliette et de la gare du C. P. R., bête de maison, grange, hangar, laiterie et autres dépendances, le tout est en bon ordre.

Vendra ou échangera pour une propriété située dans le quartier d'Hocheville. A des conditions libérales et faciles. S'adresser à M. ARTHUR PAQUET, 9 rue Rouville, Hocheville, Montréal. 11 j 2m

— Il a été perdu, le 2 juillet, à partir du terrain du cirque au Parc Renaud, un porte-monnaie contenant \$50.00. Prière de le remettre à ce bureau.

Je ne connaissais ni la Fatigue ni la Maladie.

Le travail de mineur est un travail excessivement pénible, mais qui a cependant beaucoup d'attrait pour les hommes courageux, parce que généralement la paie y est bonne, les salaires sont élevés et sûrs. Et puis les mines sont la grande industrie de notre pays ainsi que de certains états américains voisins du Canada, où beaucoup de nos compatriotes sont engagés à cause de leur vigueur, de leur force et de leur énergie au travail.

Ce qui est surtout nuisible à la santé dans le travail des mines, ce n'est pas seulement la sévérité de l'effort demandé, c'est encore l'humidité constante dans laquelle sont tenus les ouvriers. Aussitôt que l'on creuse à une certaine profondeur, les infiltrations souterraines remplissent d'eau toutes les excavations et les mineurs ont, la plupart du temps, à travailler les pieds dans la vase ou dans la boue. Il en résulte des affections de poitrine et surtout des rhumatismes qui deviennent chroniques, lorsqu'ils ne tournent pas au mal de rognons ou autre affection persistante. Il y a peu de vieux mineurs qui ne soient pas perclus de rhumatismes et qui ne souffrent terriblement pour faire leur travail.

Tout le monde sait plus ou moins ce que c'est que le rhumatisme, mais il faut avoir été réellement cloué par une bonne attaque, pour se rendre compte de ce qu'un homme donnerait pour s'arracher aux griffes de cette affreuse maladie.

Si les manifestations du rhumatisme, de "l'arthritisme", comme l'on dit en langue savante, sont nombreuses, ses origines sont toujours les mêmes. C'est un empoisonnement provenant de ce que les déchets des combustions vitales, au lieu d'être brûlés complètement et de s'éliminer par les urines et les sueurs, restent partiellement dans l'économie, donnant naissance à des poisons violents et à l'acide urique, corps presque insoluble, qui se dépose dans les tissus et entrave la circulation du sang.

Ainsi, les goutteux, ces rhumatisants par excellence, sont tellement saturés d'acide urique que celui-ci se trouve à l'état de cristaux dans les articulations malades, sur les os et sous la peau même.

Les gens qui mangent trop, et nombreux sont ceux qui se suralimentent sans le savoir, ceux qui mènent une vie sédentaire, qui manquent d'hygiène, d'exercice au grand air, qui n'aident pas, en un mot, à brûler les déchets de la nutrition, n'échappent guère à l'arthritisme.

Le froid et l'humidité jouent le plus grand rôle dans cet arrêt des fonctions essentielles.

Pour guérir il faut, à tout prix, dissoudre l'acide urique et neutraliser les poisons, puis provoquer une éruption complète du sang par les filtres naturels, les reins, en laissant ces organes. Aussi bien doit-on fortifier l'estomac.

Pour arriver à ce résultat, il faut laisser de côté tous préjugés et tout scepticisme. Il suffit d'écrire aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro pour se procurer les Pilules Moro.

Les Pilules Moro guérissent les rhumatismes de la seule façon naturelle. Elles dissolvent l'acide urique, elles stimulent, en outre, le fonctionnement de la foie, des reins et de l'intestin, les organes par où s'élimine la matière dissoute.

Leur succès est inmanquable et constaté par des milliers de témoignages dont voici un des plus récents :

East Helena, Montana, E. U., 14 Mai 1907.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.



— M. Xavier Riopel, de Woonsocket, R. I., est actuellement en visite chez ses parents.

— M. George DesRoches et sa famille sont partis ce matin, pour aller passer la vacance d'été à la "Villa des Ormes", sur les bords enchanteurs de la rivière de Lachapelle. M. DesRoches continuera cependant à tenir son bureau d'affaires, tous les jours à Joliette, No 26, Notre Dame, de 10 hrs a. m. à 4 hrs, p. m.

— On est prié de bien remarquer l'annonce suivante : La semaine prochaine, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, est le temps fixé pour payer la rente des lances et en même temps, le supplément. Les heures de bureaux sont comme suit : Matin, de 9 à 11 heures, dans l'après-midi, de 2 à 4 hrs, le soir, de 7 à 8 hrs.

Tous les banes qui n'auront pas été payés à 8 hrs, du soir, samedi, seront vendus dimanche, le 12 juillet, après la grand-messe.

— Dans la salle du marché, à 7 1/2 p. m., dimanche soir, il y aura une conférence agricole sur "la destruction des mauvaises herbes". Cette conférence sera donnée par M. A. L. Gervais, confédéré du gouvernement provincial. Des conférences seront données sur le même sujet, devant les cercles des paroisses et aux dates suivantes : St-Thomas, dimanche le 5 juillet, après la grand-messe, St-Paul, lundi le 6 juillet à 7 1/2 p. m., dimanche le 12, à St-Ambrose, après la messe et le même jour à Ste-Mélanie, à 2 1/2 hrs, p. m., et Ste-Basile, à 7 1/2 hrs, p. m.

— Plusieurs maisons importantes de Londres et Manchester, sont actuellement en correspondance avec M. Geo. DesRoches, marchand de gros de cette ville, et lui offrent des agences de commerce de gros seulement, qu'elles établiraient à Joliette. Cette agence serait certainement d'un grand avantage au commerce de notre ville. Grâce au bureau de douane que nous avons à Joliette, les marchandises seraient directement importées ici d'Angleterre, sans passer par l'intermédiaire des officiers de Montréal, et les ordres de nos marchands seraient donnés et exécutés dans notre ville.



M. OCTAVE KING, East Helena, Montana.

Messieurs les médecins,

Je tiens à vous écrire pour vous remercier de vos conseils et de vos bonnes Pilules Moro qui m'ont fait tant de bien.

J'étais d'une constitution robuste, je ne connaissais pas la fatigue, ni la maladie et cependant un beau jour, j'étais tombé comme les autres, souffrant des rognons. J'avais essayé bien des remèdes inutilement jusqu'à ce jour où j'ai demandé vos conseils, et cela a été mon salut.

J'étais alors bien malade, c'était avec grande difficulté que je me levais le matin de mon lit, tant les douleurs que je ressentais étaient fortes et, étant obligé de travailler, vous pouvez vous imaginer ce que j'endurais. C'est que les heures de travail sont bien longues quand on est malade !

Maintenant je suis un homme tout différent. Je me lève le matin bien reposé et mes forces, que je croyais épuisées pour toujours, sont revenues. En un mot, je me porte comme un jeune homme. C'est beaucoup dire, car, à cinquante-huit ans on n'est plus jeune. J'ai pris vingt boîtes de Pilules Moro en tout et aussitôt que je me sentirai malade, soyez sûrs que c'est aux Pilules Moro que j'aurai encore recours.

Votre bien reconnaissant,

Octave King, East Helena, Montana, E. U.

Si l'exemple de M. Octave King était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse et de rhumatismes ou de maux de rognons, combien plus seraient rares ces gens à la figure triste, à la mine chancelante ; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font les hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faible ou malade, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis Montréal.

Précaution à prendre

Ne jetez pas à terre, dans les bois, des allumettes, des bouts de cigare ou autre objet qui se trouve allumé ; assurez-vous auparavant que la flamme soit éteinte tout à fait.

Ne vous faites pas un feu plus grand qu'il vous est nécessaire.

Ne laissez jamais votre feu sans le mettre sous garde, même pour quelques instants ; assurez-vous qu'il soit éteint, avant de partir.

Ne vous faites jamais de feu là où il se trouve des feuilles, du bois pourri ou des autres matières où le feu peut se prendre, s'il vous est du tout possible d'éviter cela.

Ne mettez jamais votre feu à l'abri d'un tronc d'arbre large ou creux, où il est difficile de vous assurer qu'il ait été complètement éteint.

A ces avis l'on peut ajouter que dans les temps où il vente fort, ou dans les endroits dangereux, il serait bien de faire le feu dans un trou creusé jusqu'au sol minéral, et de ne pas le laisser s'étendre au-delà. Un feu peut couvrir sous l'humus pendant des journées entières, n'attendant qu'un coup de vent assez fort pour devenir un incendie qui peut détruire la forêt sur des milles d'étendue.

Les voyageurs de passage et ceux qui vont camper pendant l'été ont souvent, au jugement des propriétaires de limites boisées, causé des incendies dans les forêts. Un peu de vigilance de la part de ceux qui, pendant leur séjour dans les camps, ont, sans la moindre intention à cet égard, contribué à la destruction des forêts, aurait pu empêcher le feu. Ils ont à conserver les forêts un intérêt aussi réel qu'ont les propriétaires eux-mêmes. Les règles qu'on vient de donner sont le résultat de la longue expérience et des observations qu'ont faites, sur l'influence de cette cause, sur l'origine des feux, des employés forestiers et des commerçants de bois nombreux.

A VENDRE

Le seul moulin à farine, situé dans la ville de Joliette, avec tous les accessoires, en bon ordre, et donnant un revenu de \$100.00